

Paiement par carte bancaire sur Internet

Extrait de ce que je publiais en 2002 sur le site précédent le blog
www.metey.com

Oui, vous pouvez payer par CB sur Internet, à 3 conditions:_- vous connaissez le site, l'entreprise, ou au moins on vous en a parlé (ami, presse) de source suffisamment fiable._- ne jamais communiquer votre code secret (si on vous le demande, fuyez!)..._- vérifiez que la transaction est sécurisée (voir ci-dessous).

Voici pourquoi :

- Sur Internet, dans la plupart des cas, et contrairement aux autres formules d'achat par correspondance (tél., courrier, fax, etc.), **le vendeur reçoit rarement les informations de la carte** bancaire qui s'arrêtent dans les systèmes informatiques du prestataire qui gère les transactions cartes bancaires (comme chez n'importe quel commerçant sauf que le commerçant "physique" garde une "facturette", et voit la carte). **Il ne reçoit que l'autorisation de la transaction.**
- Le prestataire en question a très longtemps été le plus souvent ATOS pour 60% (de mémoire) des transactions cartes bancaires en France (y compris Internet). Aujourd'hui chaque banque a sa solution._Quelques exceptions notables existent comme la FNAC, les enchères de Nouvelles Frontières, Amazon, qui stockent ces informations sur leur serveur et engagent leurs responsabilité quant à l'inviolabilité de leur base de données. A ce jour, aucun incident recensé à ma connaissance pour ces quelques mastodontes qui ont pris cette option pour faciliter l'achat (pas de référence à saisir une fois que l'acheteur déjà inscrit a rentré son login + password: même plus besoin de sa CB). *En revanche, sachez que si la fraude n'est pas le problème, ces bases de données qui stockent vos informations de carte bancaire utilisent aussi ce numéro comme identifiant pour recouper les informations qui servent à analyser votre consommation et donc à préparer des actions marketing ciblant au mieux vos habitudes (abus dénoncés par la CNIL en juin 2003). Ce n'est pas un problème de sécurité, mais peut être légitimement la seule justification de vos réticences à payer par CB...*
- Le protocole de sécurité entourant les transferts des infos cartes bancaires est tel qu'il suffit à suffire à réorienter les pirates vers des solutions plus simples pour eux que de tenter d'intercepter ces données une à une lors des transactions. Il est beaucoup plus simple de se procurer les factures ou recopier les données d'une carte (à l'étranger

notamment, ne laissez jamais le vendeur/serveur partir dans l'arrière-salle avec la précieuse CB). **Vérifiez quand même que le petit cadenas symbole de la sécurisation en bas de votre navigateur est bien en position fermé, et que l'adresse de la page commence par https au lieu de http (sinon la transaction n'est pas sécurisée). C'est là le minimum que tout internaute DOIT vérifier.** Je rappelle aux spécialistes dont j'ai parfois reçu des critiques pour informations incomplètes, que ces pages sont destinées à être comprises et surtout utilisables par quelqu'un d'aussi peu expert que ma propre mère par exemple. Je ne prétends pas être exhaustif. __Il est plus tentant de "hacker", la base Fnac pour s'en procurer des milliers en une opération, mais c'est très difficile (aujourd'hui le succès ne semble pas avoir été atteint)!

- **Les fraudes viennent presque exclusivement de l'utilisation sur Internet de n° de cartes obtenus dans le monde "physique"**: autrement dit, tu payes au restaurant avec ton rectangle plastifié, le serveur recopie le n° et le soir va sur Internet où par téléphone ou par fax faire ses achats avec ton numéro. Une autre origine de la fraude est la création de numéro de cartes valides qui peuvent être identiques au vôtre... Comme me le disait un lecteur : une sorte de loterie de la malchance.
- L'utilisation de votre numéro piraté sur Internet peut se produire si vous achetez auprès de "**fouzypalépieds.com**", site inconnu qui n'a peut-être pas de stock derrière son catalogue mais une jolie base de stockage pour archiver les numéros de carte des pigeons.

Morale de l'histoire: ne payez jamais avec votre CB dans le monde "réel" mais uniquement sur le web auprès d'entreprises connues, si vous voulez augmenter la sécurité de votre moyen de paiement préféré!_De toutes façons, si vous contestez l'achat, votre banque vous remboursera!

Si vous n'êtes pas convaincu, c'est qu'il reste une bonne dose d'irrationnel derrière tout ça, ou que l'intox des médias qui ont raconté n'importe quoi de 1999 à 2001 a bien fonctionné (et pas merci au "GIE cartes bancaires" qui a laissé faire, causant un sérieux tort au développement difficile du e-commerce).